

GIABA



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT INDIVIDUEL

CHARGE DES FINANCES / COMPTABLE

Projet :	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME DANS LES ETATS EN TRANSITION D'AFRIQUE DE L'OUEST (CD4AML/CFT) / MULTINATIONAL : PAYS MEMBRES DU GIABA EN TRANSITION (<i>Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sierra Leone, Togo et Comores</i>)
Promoteur du projet :	Banque Africaine de Développement
Exécuteur du projet :	GIABA, Dakar, Sénégal
Titre :	Spécialiste de la gestion financière
Contracter Type :	Contrat individuel de service
Lieu d'affectation :	Dakar, Sénégal
Durée de Affectation :	01 an (renouvelable en fonction des performances et de la disponibilité des fonds jusqu'à un maximum de 03 ans)

1. Contexte du projet

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a été créé en 2000 par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La création du GIABA constitue une réponse et une contribution majeure de la CEDEAO à la lutte contre le blanchiment de capitaux. Le GIABA est une institution spécialisée de la CEDEAO, chargée du renforcement des capacités des États membres dans la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération dans la région. Le GIABA a pour mission de protéger les économies nationales et les systèmes financiers et bancaires des États signataires des produits du crime et de lutter contre le financement du terrorisme ; renforcer les mesures et intensifier les efforts pour lutter contre les produits du crime ; renforcer la coopération entre ses membres ; lutter contre le blanchiment des produits du crime et le financement du terrorisme ; et assurer l'adoption harmonisée et concertée de mesures appropriées pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En plus de ses États membres, le GIABA accorde le statut d'observateur aux États africains et non africains ainsi qu'aux organisations intergouvernementales qui soutiennent ses objectifs et ses actions et qui ont sollicité le statut d'observateur. Les organisations qui peuvent également solliciter le statut d'observateur auprès du GIABA comprennent

la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD), la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI).

Le projet de renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États en transition d'Afrique de l'Ouest est financé par la Banque Africaine de Développement. Son objectif principal est de contribuer à la résilience dans la région ouest-africaine, grâce au renforcement des dispositifs de LBC/FT et au développement des capacités des États en transition d'Afrique de l'Ouest. De façon spécifique, le projet renforcera la prestation de l'appui ci-après : (i) Réalisation effective et en temps opportun des Evaluations Nationales des Risques (ENR) de LBC/FT ; (ii) Élaboration de stratégies nationales de LBC/FT conformes aux risques identifiés par les ENR ; (iii) le renforcement des capacités des responsables pertinents du secteur public et des entités déclarantes, du secteur privé, des médias et des OSC (organisations de la société civile) ; (iv) Développement/renforcement des outils et manuels de LBC/FT en tenant dûment compte des particularités régionales.

Ce projet sera exécuté sur une période de trois ans (2022-2024), pour un coût global de trois millions et demi d'unités de compte (3,5 millions d'UC). Ce projet est une opportunité d'atteindre un impact élevé à bas coût et de mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires au développement. Le projet apportera un appui technique aux pays à travers le GIABA, ce qui réduira les coûts opérationnels et facilitera la mise en œuvre des activités dans les pays bénéficiaires.

2. Structure du Projet

Le projet est structuré en trois composantes décrites ci-dessous -

La Composante 1 appuiera les États membres du GIABA, particulièrement ceux en transition, dans la conduite ou la finalisation de leurs exercices d'ENR (Evaluation Nationale des Risques). Jusqu'en décembre 2022, les données montraient que 16 des 17 États membres du GIABA avaient achevé leurs ENR. Toutefois, 12 des 16 pays devront bientôt actualiser ou conduire un nouveau cycle d'ENR. Sur la base des risques identifiés par leurs ENR, les pays élaborent des stratégies et plans d'action de LBC/FT qui couvrent un large spectre de domaines, de secteurs et de parties prenantes. Le projet appuiera également l'élaboration des dites stratégies nationales de LBC/FT et leur mise en œuvre, en particulier dans les domaines impliquant la révision des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels.

La Composante 2 offrira un large spectre d'activités de renforcement des capacités : assistance technique, formation et ateliers d'échange de connaissances. Ces activités cibleront diverses parties prenantes impliquées dans la LBC/FT, à la fois des secteurs public et privé et des États en transition et non en transition (dans une perspective de partage des connaissances). L'objectif est d'harmoniser les approches et de faciliter la mise à niveau des capacités là où cela est requis. Les principaux groupes de parties prenantes ciblés par le projet sont le personnel de la CRF (Cellule de Renseignement Financier), les juges, magistrats, procureurs et agents chargés des enquêtes et poursuites pénales, les agences de recouvrement d'avoirs et les organes de supervision de la LBC/FT, les Entreprises et Professions Non Financières Désignées, les Responsables de Conformité des Institutions Financières le secteur privé, les OSC et les médias.

La Composante 3 apportera un appui à la mise en œuvre au GIABA par le truchement du personnel additionnel, d'une assistance technique et d'une supervision étroite des activités. L'objectif est d'assurer la bonne exécution du projet et de renforcer durablement les capacités.

La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) dispose d'une capacité satisfaisante de gestion budgétaire pour fournir, avec une assurance raisonnable, un état fiable, exhaustif et opportun de la situation financière du projet, comme l'exige la BAD, le sponsor du projet. La responsabilité fiduciaire de la mise en œuvre du

projet incombe au Comité de Mise en Œuvre du Projet, qui sera responsable de la coordination, de la mise en œuvre et de la gestion financière générales du projet.

Le nombre croissant de projets mis en œuvre par le GIABA, sa charge de travail qui ne cesse de croître d'année en année, pourraient constituer un risque pour la réalisation des objectifs du projet, Pour juguler ce risque, le GIABA recrute un Consultant Individuel avec une solide expérience dans la conduite des procédures de passation des marchés pour ledit projet.

3. Étendue des travaux

Le spécialiste de la gestion financière appuiera le projet et le GIABA en assumant l'entière responsabilité de la gestion financière globale du projet, notamment en assurant la comptabilité du projet, la gestion financière et la surveillance fiduciaire au niveau du projet. Il agira comme expert financier interne et toutes les opinions professionnelles exprimées à cet égard doivent être respectées dans le cadre des principes de bonne gouvernance d'entreprise. Il/elle rendra compte au DAF du GIABA et travaillera en étroite collaboration avec les équipes du projet pour consolider les rapports financiers entre la CEP et la PFM en temps opportun.

La portée des travaux proposée comprendra les activités suivantes :

4. Supervision

Conduire tous les aspects des clôtures mensuelles, trimestrielles et de fin d'année des comptes et de la production des états financiers conformes aux normes IPSAS.

Prodiguer des orientations d'expert et des conseils à la haute direction en matière de comptabilité financière, d'interprétation et d'orientation opérationnelle sur l'application des IPSAS et du Règlement Financier de la CEDEAO (RF CEDEAO).

Exercer un suivi périodique des transactions et des soldes des comptes pour assurer l'enregistrement et la déclaration conformément au Règlement financier de la CEDEAO (RF CEDEAO) et aux autres directives organisationnelles et instructions opérationnelles applicables.

Gérer les fonctions de rapprochement bancaire, de règlement des avances, des comptes débiteurs et créditeurs et des immobilisations.

Assister le Directeur des Finances et le Chef de Division dans la coordination des audits internes et externes.

Elaborer des solutions innovantes pour optimiser les processus financiers, réduire le travail manuel et accroître l'automatisation des rapports financiers.

Piloter l'amélioration des processus SAP et de contrôle interne.

5. Direction financière

Gère tous les aspects de la clôture mensuelle, trimestrielle et de fin d'année des comptes, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'instructions détaillées de clôture ;

Préparer les états financiers à usage général et spécial du projet au sein du GIABA et du CCDG) conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et conformément au règlement financier de la CEDEAO, y compris tous les annexes et notes justificatives nécessaires.

Prodiguer des avis d'expert et un appui dans le cadre du processus régulier de clôture des livres et de clôture de fin d'année et de l'application des IPSAS.

Assurer l'exactitude, l'intégrité, la qualité et la rapidité de tous les états financiers et transactions.

Assurer la garde du grand livre général du GIABA et du CCDG et fournir un leadership technique et des conseils sur la conformité aux IPSAS pour l'enregistrement et le signalement de toutes les transactions financières.

Travailler avec les principales parties prenantes de l'institution pour s'assurer que les risques relatifs à la production du rapport annuel sont identifiés et gérés en conséquence.

Superviser le rapprochement bancaire, le règlement des avances, les comptes débiteurs et créditeurs et les fonctions de comptabilité des immobilisations.

Prépare divers rapports de SAP sur demande pour la prise de décision et pour information.

Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de documents de gestion financière tels que le RF, les manuels de politiques et de procédures comptables, la politique sur les immobilisations et a politique de radiation/amortissement ;

Assure le bon fonctionnement du système comptable du GIABA et du CCDG et appuie à la sauvegarde du plan comptable ;

Acquisition de biens et services ;

Il/elle assure le strict respect des procédures d'acquisition de biens et de services ;

Il/elle assure un contrôle rigoureux des dépenses conformément aux dispositions budgétaires ;

Il/elle s'assure du respect de la clause contractuelle relative à l'engagement des biens et/ou services avant le décaissement des fonds du projet ;

6. Supervision et suivi financier

- a) Exercer un contrôle périodique sur les transactions et les soldes des comptes pour assurer l'enregistrement et les rapports conformément aux règles et règlements financiers de l'UA et aux autres directives organisationnelles applicables et
- b) Les instructions opérationnelles.
- c) Adopter une approche proactive pour identifier les problèmes relatifs à la qualité des données et prendre l'attache des parties liées au GIABA et au CCDG pour assurer les corrections opportunes et nécessaires.
- d) Tenir à jour un journal des problèmes identifiés, analyser les données et élaborer un plan d'action holistique pour améliorer les processus et mettre en place les contrôles nécessaires en fonction des leçons apprises.
- e) Contribuer à la conception et à la conservation d'un environnement de contrôle solide autour de l'information financière et de l'intégrité des données utilisées pour la préparation des états financiers de l'entreprise.
- f) Veiller à ce que tous les délais applicables à la clôture des comptes et aux rapports financiers soient respectés.

7. Conseil financier et conformité IPSAS

- a) Gérer et superviser la conformité à IPSAS, notamment l'élaboration et l'opérationnalisation de toutes les politiques, réglementations, règles et procédures connexes.
- b) Contribuer aux rapports financiers précis et en temps opportun au Conseil d'Administration, à la haute direction, aux donateurs (rapports annuels et finaux des donateurs certifiés par les donateurs) et à d'autres organismes externes.
- c) Préparer des rapports réguliers de gestion financière, y compris les prévisions et les tendances et modèles de dépenses passées et actuelles pour l'examen de la haute direction et pour l'évaluation de la santé financière du GIABA et du CCDG
- d) Coordination des audits externes et internes
- e) Préparer les rapports d'audit à soumettre au Conseil des auditeurs externes (CAU) et à la Haute Direction du GIABA et du CCDG.
- f) Coordonner avec les auditeurs externes pendant les audits intermédiaires et de fin d'année.
- g) Prépare des plans d'action et supervise la mise en œuvre des actions en relation avec les recommandations d'audit concernant les audits financiers.

- h) Assister le Directeur des Finances dans la gestion des relations avec le Bureau de l'Auditeur Général

8. Comité d'Audit. Contrôle interne

Renforcement des capacités et amélioration du système

- a) Appuyer la documentation des processus et les améliorations continues des processus.
- b) Devenir un expert en la matière pour les exigences des IPSAS et des rapports financiers à l'aide de SAP ;
- c) Développer des solutions innovantes pour optimiser les processus financiers, réduire le travail manuel et accroître l'automatisation autour des rapports financiers
- d) Responsable de la fourniture des orientations et conseils à la direction et au personnel du GIABA et du CCDG dans le domaine de la comptabilité financière, de l'interprétation et des orientations opérationnelles sur l'application des normes comptables et du RF de la CEDEAO ;
- e) Contribuer au développement des capacités internes de l'organisation en matière de comptabilité financière ;
- f) Conduire/organiser des événements de formation et concevoir/définir un programme de formation pour renforcer les capacités des parties prenantes en matière de comptabilité financière et de reporting. Déterminer et mettre à disposition des ressources suffisantes et expertes pour les formations.

Autre

Développer des outils périodiques de reporting ;

Effectuer d'autres tâches pertinentes assignées par le Directeur des Finances.

Résultats attendus et livrables

Le spécialiste de la gestion financière est responsable de la préparation et de la soumission des rapports financiers suivants au Comité de Pilotage du projet pour approbation et transmission à l'IDA :

- a) États financiers annuels et comptes de projet pour examen et expression d'opinion par des auditeurs financiers externes ;
- b) Rapports trimestriels de suivi financier conformément au format prescrit par l'IDA ;
- c) Projections régulières des flux de trésorerie du projet en fonction de la mise en œuvre
- d) Rapport de contrôle budgétaire trimestriel expliquant les écarts à cet effet

9. Qualifications et expérience

Qualifications et expériences minimales requises :

- a) Master en comptabilité, finance, administration des affaires ou domaine connexe
- b) Le statut comptable certifié ou d'expert-comptable en cours de validité est un plus
- c) Avoir un minimum de 8 ans d'expérience en comptabilité financière, finance et audit dans une grande organisation internationale ou une société commerciale est requis
- d) Au moins 5 ans d'expérience dans la saisie d'informations comptables jusqu'à la préparation d'états financiers conformes aux normes IPSAS et de rapports de donateurs au sein de l'UA ou d'une organisation internationale similaire sont requis ;
- e) Au moins 3 ans d'expérience de supervision dans la fonction comptable au niveau international est souhaitable

- f) Une connaissance des procédures de gestion financière de la Banque Africaine de Développement ou d'autres procédures financées par des bailleurs est nécessaire
- g) Une expérience pratique dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques financières et comptables telles que les règles et règlements financiers, les politiques comptables et les manuels de procédures et les POS est un atout supplémentaire ;
- h) Avoir une expérience sur les règles et procédures de la CEDEAO en matière de financement externe sera un atout ;
- i) Posséder de bonnes compétences en informatique ; expérience dans l'utilisation d'un logiciel de gestion financière et comptable type SAP/ERP ou équivalent,
- j) Bonnes compétences en relations interpersonnelles.
- k) Capacité à élaborer des rapports financiers
- l) Capacité à travailler en équipe
- m) Hauts niveaux de persuasion, d'articulation et de communication ;
- n) Capacité à faciliter la communication entre les différents niveaux de management et les différentes parties prenantes
- o) Capacité à travailler de manière autonome et dans un environnement exigeant pour respecter les délais et
- p) Volonté et capacité à effectuer des travaux sur le terrain et à se déplacer à l'intérieur du pays si nécessaire
- q) Connaissances avancées dans l'application de la suite Microsoft Office, en particulier Excel et PowerPoint
- r) Exigences linguistiques : Maîtrise parlée et écrite de l'anglais et du français.
- s) Les ressortissants d'un État membre de la CEDEAO sont particulièrement encouragés à postuler pour cette consultation.

10. Durée et lieu des services

Le consultant sera initialement engagé pour une période d'une (1) année renouvelable en fonction de la performance du consultant et de la disponibilité des fonds ;

La prolongation de la durée des prestations doit faire l'objet d'un accord mutuel entre les parties.

Les services seront prestés au GIABA, à Dakar, au Sénégal. Le consultant doit être disponible à plein temps.

11. Rémunération

La rémunération est payable mensuellement. Elle est négociable mais basée sur les qualifications et l'expérience ainsi que sur les tarifs applicables à la CEDEAO pour le niveau de la consultation. La rémunération mensuelle n'inclut pas les coûts relatifs aux déplacements dans le cadre du projet, à la coordination/organisation des activités et événements liés au projet, aux dialogues avec les parties prenantes, aux consultations et aux ateliers. Ces coûts seront pris en charge par le Projet ou le GIABA, selon le cas.

12. Candidature

La candidature doit comprendre :

Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant la période de disponibilité ;

Un curriculum vitae récent détaillant les expériences professionnelles et missions similaires ;

Trois références professionnelles (nom et prénoms, poste actuel, poste au moment de la collaboration avec le Consultant, e-mail et numéros de téléphone)

Copie certifiée conforme du diplôme / de la qualification le (la) plus élevé(e) ;

Copie des certificats de travail ou de service mentionnés dans le curriculum vitae.

13. Soumission des candidatures

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 31 mars 2023 à 12h00 GMT, heure de Dakar par remise en mains propres ou par e-mail à l'adresse suivante :

GIABA

Adresse physique : Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV,
Complexe Sicap Point E - Immeuble A, 1er Etage - Dakar

Courriel : procurement@giaba.org

En objet : « Candidature au Poste de Spécialiste de la Gestion Financière du GIABA »

14. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection basée sur les qualifications telle que définie dans le Code des Marchés de la CEDEAO. Une session d'interview sera organisée sur la base d'une liste restreinte de candidats retenus.